



Message relatif à l'aménagement de la zone 30 km/h « Casino » et d'une piste vélos/piétons sur le sentier du Lavapesson

En date du 30.05.2011, l'AC validait un crédit d'investissement de CHF 30'000.00 pour la réalisation du Sentier du Lavapesson. L'éclairage avait alors été mis en attente en raison des projets de construction du secteur, du lancement du MEP pour la densification du Plateau d'Agy et de la révision générale du PAL, dont le 5^e volet a été mis à l'enquête le 31 août 2018.

Afin de relier le futur quartier urbain du Plateau d'Agy avec le centre du village et, en particulier, avec le nouveau Centre Scolaire de Chavully, la Commune a décidé de profiter des constructions à la Rte du Lac pour repenser ce cheminement et le transformer en piste vélos/piétons. Plus large et doté d'un revêtement bitume, il sera équipé d'un éclairage dynamique afin de garantir la visibilité et la sécurité entre la Rte du Vieux-Moulin et Forum Fribourg (cf. plan 1 ci-après).

La zone arrière des immeubles Courtis Sàrl – Rte du Lac 13 à 19 – a d'ores et déjà été réalisée par le promoteur, la Commune devant prendre à sa charge les secteurs Rte du Vieux-Moulin/Hôtel IBIS et Casino/giratoire de Forum Fribourg. Les surfaces entre les immeubles et la limite foncière actuelle seront transférées au domaine public (cf. plan 2 ci-après) dans le cadre de la création de la zone 30 km/h.

Le coût de ces travaux a été estimé comme suit :

| Aménagement de la zone 30 du Casino et d'une piste vélos/piéton sur le Sentier du Lavapesson | | | |
|---|--|------------|-------------------|
| Travaux de génie civil selon offre | | CHF | 110'000.00 |
| Barrière de protection – env. 70 m | | CHF | 10'000.00 |
| Marquage et signalisation zone 30 km/h | | CHF | 45'000.00 |
| Géomètre, divers et imprévus | | CHF | 10'000.00 |
| TOTAL TTC | | CHF | 175'000.00 |

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit global de **CHF 175'000.00** pour l'aménagement d'une zone 30 et d'une piste vélos/piétons sur le Sentier du Lavapesson. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Virginie Khuu

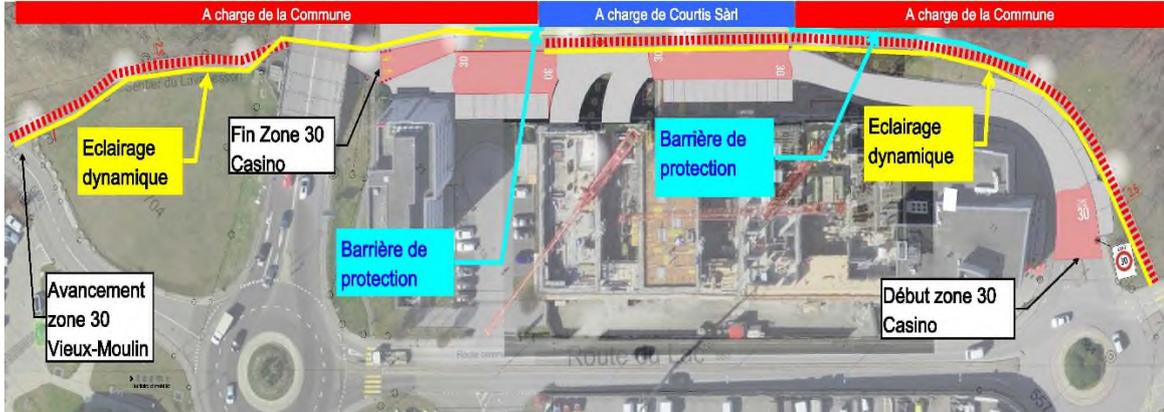


Le Syndic

René Schneuwly

Plans de situation 1 :

Zone 30 Casino et Sentier du Lavapesson



Plans de situation 2 :

Transfert au domaine public :

